

# La vie des établissements



## Inauguration

Pour le Personnel, c'est un énorme travail relationnel ; il faut au travers de cette journée, présenter le projet de vie de l'établissement, expliquer l'élaboration du projet de vie individuel de chaque résident et trouver les meilleures réponses à leurs attentes, leurs désirs, leurs souhaits, leurs inquiétudes

C'est un honneur pour tous, de vous recevoir chez nous.

Clémence BECART, Cadre Technique – St-Landelin

**A Saint-Landelin**, la date de l'inauguration s'est répandue comme « un feu de paille !... » Chacun à sa manière, s'y prépare : la Direction organise, le Personnel se mobilise et les Résidents posent des questions.

Il faut dire que l'enjeu est primordial.

Pour les résidents, c'est une journée de fête : la décoration, la table, le contenu des assiettes... tout doit être parfait.

Coucou, me voilà !...

« Ca fait déjà 9 mois que je m'impatiente dans le ventre de ma maman Tiphanie... 9 mois que j'ai envie de voir la tête de Johson, mon grand frère qui voulait une petite sœur depuis 2 ans... »

Alors, vous pensez, maintenant que c'est l'heure, ils ne vont pas encore me faire attendre !

Pourquoi aller à la maternité ? Pourquoi attendre l'arrivée du SAMU ?

Elle est bien maman là, dans le fauteuil du salon de la Marelle, et puis, elle sait comment faire, elle a l'habitude maintenant !... Allez hop, j'y vais !

Une poussée, je sors la tête, une deuxième poussée, et me voilà dans les bras d'Evelyne qui m'a rattrapée au passage. C'est qui elle ?

Elle est toute blanche et elle tremble un peu. Et puis il y a aussi, Karine qui court partout pour trouver des serviettes et des couvertures. Eh ! Remettez vous, tout va bien... Regardez ma maman comme elle sourit, je suis si bien maintenant dans ses bras. Vous voyez comme j'ai bien fait de ne pas attendre. Ils peuvent arriver maintenant tous avec leurs blouses blanches et leurs instruments pour couper mon cordon, même pas mal !...

N'empêche, vous vous en souviendrez de ma naissance n'est ce pas ?... »

**Eliane, née Dimanche 16 janvier 2011 à 4h20 à la Marelle**

PS : Maintenant je sais : Evelyne, c'est la chef de service et Karine, c'est la maîtresse de maison, heureusement qu'elles étaient là quand même !...

Marie-Noëlle COROLLER, Directrice, Centre Maternel « La Marelle »



## Souvenirs....



## Le Raid VTT 2010.

Le 11 Mai, à la base départementale d'Olhain, sous la Présidence de M. Yvan Druon, Vice-président du Conseil Général, a eu lieu la restitution du Raid VTT en Arménie de Juillet 2010. Une centaine de personnes ont pu admirer les aquarelles de Jérémy Piquet décrivant l'aventure\*.

Après la projection d'un film\* particulièrement animé, réalisé par les jeunes et le personnel de l'Ecole n°18 de Vanadzor, les jeunes ayant participé au Raid ont apporté des témoignages révélateurs de leur grande sensibilité. Entre autres, à la question qui lui était posée sur ce que ce périple apportait aux enfants Arméniens, Elodie, 16 ans, a tout simplement répondu : « de l'amour ».

Le prochain rendez-vous est fixé en 2012.



\*Les aquarelles et le film peuvent faire l'objet d'exposition ou de présentation dans les établissements.

Dominique DEMORY  
Directeur de l'Association

Alors qu'une maison de retraite renaît après 5 longues années de rénovations et qu'une seconde terminera prochainement ses travaux d'extension, fin 2011, ce sera au tour de « la Charmille » d'entrer en chantier : remplacement du dispositif d'alarme incendie, colonnes de désenfumage dans les locaux à sommeil, aménagements nécessaires à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite...

Pendant les 5 années à venir, à chaque étage, tous les groupes de vie seront successivement touchés par des travaux qui ont pour but premier d'améliorer le niveau de sécurité de l'établissement en répondant aux nouvelles réglementations en vigueur en termes de protection incendie. Nos « aînés » qui sont maintenant passés maîtres en la matière, sauront, à n'en pas douter, nous guider parmi les écueils.

Face aux contraintes financières qui pèsent sur les établissements relevant de la protection de l'enfance, ces lourdes dépenses ne pourront évidemment s'engager qu'après accord du Conseil Général.

Si la qualité des prestations subit depuis plusieurs années déjà les effets des restrictions budgétaires, gageons que, lors des négociations qui vont prochainement avoir lieu, nos financeurs conviendront comme nous que « la sécurité des enfants n'a pas de prix »...

Marie-Noëlle COROLLER, Directrice, Maison d'Enfants « La Charmille »



Parce que je n'ai pas le don d'ubiquité, c'est la confiance que je porte à nos deux associations, à ses cadres de direction et à l'ensemble de ses personnels, qui m'a conduit à m'engager dans une mission qui n'a rien d'impossible mais qui reste périlleuse tant les pressions de notre administration de tutelle sont nombreuses...

A ce jour, le temps m'est compté, voire même divisé.

Il s'agit bien de diriger deux établissements distants et indépendants, les fonctions de directeur sont multipliées par deux. Les objectifs définis par A.S.E.R.Mines et Accueil et Relais, dans la Convention de Partenariat, sont de multiplier, progressivement, les passerelles entre les deux établissements et venir réduire mes activités chronophages au profit d'une nouvelle organisation de développement...

Le projet de partenariat est ambitieux, il devrait avec le futur schéma départemental poser le socle de ce que sera l'organisation de la protection de l'enfance dans notre département. Si ce sont les lamentations que nous opposons aux contraintes et aux changements, nous n'aurons pas d'autre choix que de subir notre avenir. Par contre, si nous nous montrons fermes sur nos valeurs et nos convictions, si nous opposons la question du sens à celle de la seule gestion économique et si nous faisons de la situation présente une opportunité pour définir un avenir qui n'est pas encore écrit, alors oui, nous serons là où sont en droit de nous attendre les familles et les enfants que nous accompagnons.

Didier PAYEN, Directeur, Bapaume

## Démarche Qualité :

→ X □ 1/2 500 3 4 12 □ 500.5 1/10 → 5500 1/2 • ?  
(de quoi parlons-nous ?)



La loi du 02 janvier 2002, impose aux Établissements sociaux et médico-sociaux, d'évaluer leurs pratiques en interne, mais aussi par le biais d'un prestataire extérieur habilité.

Bien plus qu'une réponse à une obligation réglementaire, la démarche qualité doit être considérée comme une réelle opportunité pour nos structures. Et pour cause : nos établissements sont confrontés à un contexte budgétaire de plus en plus restreint. Pour autant, les recommandations en termes de bienveillance et de qualité de services sont de plus en plus pointues. Nul doute : le seul biais sur lequel nous pouvons agir est notre organisation du travail.

Concrètement, la démarche qualité se traduit par un questionnaire et une évaluation des pratiques professionnelles (par exemple : comment accompagner au mieux un résident lorsqu'il intègre l'établissement ? de quelle manière pouvons-nous identifier et répondre au mieux aux besoins individuels des résidents ?) vous comprendrez alors qu'il s'agit d'un projet participatif, nécessitant l'implication de tous les professionnels.

En clair, retenir que la démarche qualité est un outil de progrès permanent dont l'objectif premier est la satisfaction des besoins et attentes des résidents.

Clémence BECART, Cadre technique - St-Landelin.